

Avis sur la reconnaissance de l'implication étudiante

L'AETELUQ, l'Association étudiante de la TELUQ rassemble tous les étudiants inscrits à la TÉLUQ. Notre mandat est de lutter pour la défense de nos droits et de nos intérêts ainsi que pour l'amélioration de nos conditions de vie étudiante.

AETELUQ 100, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) Canada H2X 3P2 1-800-665-4333, poste 810929 www.aeteluq.org

Rédaction de l'avis: Geneviève Breault et David Clos-Sasseville

Novembre 2011

La reconnaissance de l'implication étudiante et la TELUQ

Considérant que les représentantes de l'AETELUQ rencontraient, le 21 janvier 2011, l'administration de la TELUQ avec en main plusieurs dossier importants, dont l'un de ces dossiers, la reconnaissance de l'implication étudiante¹, avait suscité des réactions plutôt favorables du côté de l'administration;

Considérant que cette même administration avait alors laissé entendre qu'elle serait favorable au développement de la reconnaissance de l'implication étudiante au sein de la TELUQ;

Considérant que la mission de la TELUQ² est de servir le développement des personnes et de la société par le moyen de l'enseignement et de la recherche universitaires en offrant de la formation et contribuant, par la recherche et le développement, au processus d'innovation qui transforme la société et l'université elle-même;

Considérant que la TELUQ souscrit également aux valeurs et aux idéaux d'une société moderne et démocratique et plus particulièrement en ce qui concerne la participation, la responsabilité sociale et environnementale, la coopération et le partenariat³;

Considérant que la TELUQ, de par l'orientation 4 de son plan stratégique⁴, souhaite confirmer la TELUQ dans son identité d'université innovante en cultivant le sentiment d'appartenance à la TELUQ et en intégrant davantage ses étudiant-es à la vie universitaire;

Considérant que toutes ces déclarations témoignent d'une position claire pour la participation et l'engagement social et que ces mêmes valeurs sont également véhiculées par l'implication étudiante et les activités qui y sont liées;

Considérant que des mesures de reconnaissance doivent faire partie prenante de la stratégie de promotion de l'implication étudiante;

Considérant qu'il existe déjà plusieurs moyens mis en œuvre dans d'autres universités afin de souligner la reconnaissance de l'implication étudiante et que ces moyens ont été soumis dans le précédent dossier à l'administration afin d'alimenter la réflexion sur ce à quoi pourrait ressembler cette reconnaissance dans notre institution;

L'AETELUQ demande à la TELUQ ainsi qu'à tous les intervenants concernés, et ce, dans les meilleurs délais possibles:

D'adopter une politique de reconnaissance de l'implication étudiante distincte de la politique de reconnaissance des acquis de la TELUQ⁵, ce processus

⁴ Ibid

¹ Plaidoyer pour la reconnaissance de l'implication étudiante à la TELUQ, janvier 2011, 6 pages.

² Plan stratégique 2010-2015 de la Télé-Université

³ Ibid

⁵ http://www.teluq.uqam.ca/siteweb/services/reconn acquis.html?p herit=etu

administratif au terme duquel l'institution reconnaît, dans le cadre d'un programme précis, la valeur de la formation, des connaissances et des savoirfaire pertinents qu'une personne a cumulés;

De former un comité paritaire composé d'un nombre égal d'étudiant-es et d'un nombre de représentants de l'Université sous la responsabilité de la Direction de l'Enseignement et de la Recherche, et de mandater ce dit comité d'élaborer et de promouvoir la politique de reconnaissance de l'implication étudiante;

De favoriser, via cette politique, l'octroi de crédits académiques⁶, cette mesure reposant sur l'idée que l'implication constitue une expérience pertinente à valeur formatrice pour l'étudiant-e⁷;

De favoriser, via cette politique, l'octroi automatique d'une attestation d'implication à tous les étudiant-es qui agissent à titre de représentants étudiant sur l'une des instances officielles de la TELUQ;

De favoriser, via cette politique, la reconnaissance d'une implication non directement liée au cadre précis du programme poursuivi par l'étudiant-e de façon à ne pas créer de discrimination sur la base du champ d'études.

⁶ En général, on considère que l'implication équivaut à trois (3) crédits car elle représente une charge de travail semblable, soit environ 135h. Ces crédits remplacent alors un cours du parcours académique.

When activité est dite à valeur formatrice lorsqu'elle requiert de la part de l'étudiant une implication intense engendrant la manifestation d'un esprit d'initiative, le développement de ses capacités d'analyse et de synthèse ainsi que l'acquisition d'un esprit critique. La valeur formatrice de l'implication étudiante doit également permettre le développement d'autres compétences personnelles, telles les habiletés en gestion, en coordination et en planification, la capacité de travailler en équipe, de faire preuve d'autonomie, de bien communiquer, d'exercer sa créativité et de manifester de l'ouverture face au changement et à l'innovation. » http://www.ulaval.ca/sg/reg/Politiques/Politiquesconnaissanceimplicationetudiante.htm